

PETITE BIBLIOTHEQUE N° 19

**"DISCOURS QUE M. de CHATEAUBRIAND,
ELU POUR REMPLACER M. CHENIER A L'INSTITUT,
AURAIT DU PRONONCER LE JOUR DE SA RECEPTION.
BUONAPARTE NE VOULUT PAS PERMETTRE
QUE CE DISCOURS FUT PRONONCE,
A MOINS QUE L'AUTEUR N'Y FIT DES CHANGEMENTS.
CELUI-CI S'Y REFUSA ET AIMA MIEUX N'ETRE PAS RECU
QUE DE SE SOUMETTRE A CET ACTE DE DESPOTISME"**

**(Document offert aux Archives de la Haute-Garonne
par Mlle Anne MALPHETTES, responsable de l'Atelier de Restauration
des Archives départementales)**

**Introduction de M. Pierre GERARD,
Conservateur en Chef des Archives de la Haute-Garonne**

DISCOURS DE RECEPTION DE CHATEAUBRIAND (1811)

Après la mort de Joseph CHENIER (10 janvier 1811), Chateaubriand sur les instances de ses amis, se porte candidat à l'Académie Française. Elu le 20 février, il travaille avec ardeur à son discours de réception, où il faut "faire entendre ses réclamations en faveur de la liberté et élever sa voix contre la tyrannie". Mais son texte, repoussé par la commission de lecture de l'Académie, est soumis à Napoléon lui-même qui le censure sévèrement ("l'ongle du lion était enfoncé partout").

Finalement ayant refusé de remanier son discours, Chateaubriand n'est pas reçu à l'Académie Française. Il en publiera le texte intégral dans les **Mémoires d'Outre-Tombe**. D'après lui, ce discours "est un des meilleurs titres de l'indépendance de ses opinions et de la consistance de ses principes".

L'original de ce discours a disparu en juillet 1838, brûlé avec d'autres papiers par la famille de Chateaubriand lors d'un déménagement. L'exemplaire publié dans les **Mémoires d'Outre-Tombe** provient d'un manuscrit d'un des membres de l'Académie Française. L'exemplaire qui vient d'être acquis par les Archives de la Haute-Garonne comporte plusieurs variantes par rapport à ce texte.

Références : **Mémoires d'Outre-Tombe**.

Edition Nouvelle par Maurice LEVAILLANT et Georges MOULINIER.
Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, NRF, Tome 1 (1951),
pages 646 à 659.

Longue Miffion public son paradis
 perdu, encore nous ne devons pas les
 trois Regumes de la grande Bretagne
 pour leur un ouvrage, qui n'est pas
 moins un des plus beaux monuments
 de l'esprit humain. Il faut
 Anglois mourut public, et les contem-
 porains faisoient à l'avant le voir
 d'impression se chante d'Eden. Et ce
 une de ces grandes injustices littéraires com-
 munes, M. M. à peine seigneur des qu'on
 unies, les Anglois ne peuvent se rendre à
 célébrer la mémoire d'un homme qui a
 fait remarquer par l'ardeur de ses opinions
 dans un tems de confusion. Que devons
 nous nous, disaient-ils, à la tombe de
 citoyens qui se dévouent au salut de la
 patrie, à nous prodiguer les honneurs
 aux cendres du Citoyen qui peut tout au
 plus nous demander une générale indulgence
 de postérité rendra justice aux ouvrages
 de Milton, mais nous, nous devons nous lever

à nos fils, nous devons leur apprendre par notre silence, que les talents sont un présent funeste, quand ils s'allient aux passions, et qu'il vaut mieux se condamner à l'obscurité que de se rendre célèbre par les malheurs de sa patrie.

imiterai-je, M. M., ce mémoralle exempté, ou vous pisterai-je de la personne et des ouvrages de M. Chenier? Pour concilier vos usages et mes opinions, je crois devoir prendre un juste milieu entre un silence absolu et un examen approfondi. Mais quelques soient mes paroles, aucun fief ne peut supplanter ce discours. Si vous ne trouvez en moi la franchise de Duclos, mon compatriote, j'espère vous prouver que j'ai la même loyauté.

Il eût été curieux sans doute de voir ce qu'un homme dans ma position, avec mes opinions et mes principes, pourrait dire de l'homme dont j'occupe aujourd'hui la place. il serait intéressant d'examiner l'influence des opinions sur les lettres, de montrer comment les systèmes peuvent égarer le talent, le jeter dans des routes trompeuses qui semblent le conduire à la

renommée, et qui n'aboutissent qu'à l'oubli.
Si M. l'abbé, analysé ses égarerons politiques
à l'aide des ouvrages que les p. ont écrits
au milieu, dit que M. l'abbé, sans être le
de ses erreurs, se retire dans une société qui
se retire de lui, pour chercher dans la
religion l'oubliement de ses erreurs, et se
retraire de sa gloire. Quant de la lumière
du ciel, et de cette nouvelle terre, un
nouveau soleil, dont, pour ainsi dire, sur
même où il avait vu que des malheurs
ou des crimes, et plus, dans le bon
d'Eden, cette innocence primitive, celle
sécurité sainte qui seigneurait dans les tentes
de Jacob et de Rachel, et il mit au
œuvre les tourmens, les passions et les
sorgues de ces hommes dont il avait
prouvé les fautes.

M. l'abbé, quoique l'on y découvre le
M. l'abbé, dans tout son ouvrage, ne
bient ni par, ni par cette manière
vulgaire, d'autant de distinction par un
esprit éminent, classiques, mais ne
connaît rien des principes de la
littérature ancienne et moderne. *Chaque*
logique, fustelle, critique, satire, et

4.

il a tout embrassé; mais ses écrits
portent l'empreinte des jours désastreux
qui les ont vus naître. Trop souvent
dictés par l'esprit de parti, ils ont été
applaudis par les factions. Séparerai-je
donc dans tes travaux de mon prédicateur
ce qui est déjà passé comme nos discords,
et ce qui restera pour être comme notre
gloire? ici se trouvent mêlés et con-
fondus les intérêts de la société et
ceux de la littérature. je ne puis assez
oublier les uns, pour ne pas m'occuper des
autres. Alors, M. M., je suis obligé de
me taire, ou d'agiter des questions
politiques. il y a des personnes qui
voudraient faire de la littérature une
chose abstraite ou isolée au milieu des
affaires humaines. Ces personnes me diront:
pourquoi garder le silence? ne considère
les ouvrages de M. Chénier que sous les
rapports littéraires; c'est-à-dire, M. M.,
qu'il faut que j'abuse de votre patience
et de la mienne, pour vous répéter des
lieux communs que l'on trouve partout
et que vous connaissez mieux que moi.
autres temps, autres mœurs! héritiers d'une
longue suite d'années paisibles, nos
devanciers pouvaient se livrer à des

discussions purement académiques, qui prouvaient encore moins leurs talents que leur bonheur.

Mais nous restes infortunés sur grand naufrage, nous n'avons pas ce qu'il faut pour goûter un calme aussi parfait. Nos idées et nos esprits ont pris un cours différent; l'homme a remplacé et nous l'académicien, et dépouillant les lettres de ce qu'elles peuvent avoir de futile, nous ne les voyons plus qu'à travers nos pénibles souvenirs, et l'expérience de notre adversité.

Quoi ! après une révolution qui nous a fait parcourir en quelques années les événements de plusieurs siècles, on interdira à l'écrivain toute considération morale, on lui défendra d'examiner le côté sérieux des objets, il passera une vie frivole à s'occuper de chicanes grammaticales, de règles de goût, de petits sentimens littéraires; il vieillira enchaîné dans les langes de son berceau; il ne montrera point sur la fin de ses jours un front sillonné par les longs travaux, par les mâles douleurs qui ajoutent à la grandeur de l'homme. Quels soins importants auront donc blanchi ses cheveux

6.

Les misérables peines de l'humour propre
et les jeux puérils de l'esprit.

(I)
Boufflers Certes, M. M., ce serait nous traiter
avec un mépris bien étrange. Pour moi,
je ne puis ainsi me rappeler et me
rendre à l'état d'enfance, dans l'âge de
la force et de la raison. Je ne puis me
renfermer dans ce cercle étroit que l'on
voudrait nous tracer autour de l'Herissier,
par exemple, si je voulais faire l'éloge de
l'homme de Lettres, de l'homme de cœur (I)
qui préside cette assemblée, croyez-vous
que je me contenterais de louer en lui cet
esprit français, léger, ingénieux qu'il a
reçu de sa muse et dont il offre pour
nous le dernier modèle? Je voudrais faire
briller dans tout son éclat le beau nom
qu'il porte. Je citerais le Duc de Boufflers
qui fit lever aux Autrichiens le blouv
de Gênes, je parlerais du Maréchal père
de ce dernier qui disputa aux ennemis
de la France les remparts de Lille, et
consola par cette défense mémorable l'ex
déchirée d'un grand Roi. C'était de ce
compagnon de Turenne que Madame
de Maintenon disait: "En lui, le cœur
est mort le dernier, enfin je passerais
jusqu'à Louis de Boufflers dit le
Robuste qui montrait dans les combats

la vigueur et le courage d'hercule;
ainsi je trouverais aux deux extrémités
de cette famille militaire la force et
la grace; le Chevalier et le troubadour.
On veut que les Français soient fils
d'hector; je croirais plus volontiers
qu'ils descendent d'achille, car ils manient
comme ce héros la lyre et l'épée.

(2)
de l'ite

Si je voulais vous entretenir, M^{lle},
de ce poète célèbre (2) qui chanta la
nature d'une voix si brillante, pensez-vous
que je me bornerais à vous faire
remarquer la flexibilité d'un talent
qui sait rendre avec un succès égal la
beauté régulière de Virgile, et les
beautés incorrectes de Milton? Non
sans doute; je vous montrerais aussi ce
poète ne voulant pas se séparer de ses
infortunés compatriotes, les suivant avec
sa lyre aux rives étrangères, chantant
leurs douleurs pour les consoler. illustre
banni au milieu de cette foule d'exilés
inconnus; dont j'augmentais le nombre.
il est vrai que son âge, ses infirmités
ses talents, sa gloire ne l'avaient point
mis dans sa patrie à l'abri des
persécutions. On voulait lui faire
chanter des vers indignes de sa Muse,
et sa Muse ne put chanter que la

8.

redoutable immortalité du crime et la
rassurante immortalité de la vertu.

Rassurez-vous, vous êtes immortels.

(3)
Fortunes

Si je voulais esquisser, M. M., vous parler
d'un ami, d'un ami cher à mon cœur (3),
l'un de ces amis qui suivant Cicéron,
rendent la prospérité plus éblouissante et
l'adversité plus légère, je vanterais
sans doute la finesse et la pureté de
son goût, l'élégance enquisse de sa
prose, la beauté, la force, l'harmonie
de ses vers, qui formés sur les grands
modèles, se distinguent néanmoins
par un ton original. Je vanterais ce
talent supérieur qui ne connaît jamais
le sentiment de l'envie, ce talent
heureux de tous les succès qui ne sont
pas les siens, ce talent qui depuis dix
ans résiste tout ce qui peut nuire
à l'honneur, avec cette joie naïve
et profonde connue seulement des
plus généreux caractères et de la plus
vive amitié. Mais je ne montrerais pas
dans cet éloge la partie politique de
mon ami. Je le peindrais à la tête
d'un des premiers corps de l'état,
prononçant ces discours qui sont des
chefs-d'œuvre de mesure, de bienséance
et de noblesse. Je le présenterais

sacrifiant le doux commerce des muses à des occupations sans charmes, si l'on ne s'y livrait, à dans l'espoir de former des enfants capables de suivre un jour les traces glorieuses de leurs pères et d'éviter leurs erreurs.

- En parlant des hommes de talent dont se compose cette assemblée, je ne pourrais donc m'empêcher de les considérer sous les rapports de la morale et de la société. L'un (1) se distingue au milieu de nous par un esprit fier, délicat et sage, par une urbanité si rare aujourd'hui, et surtout par sa constance plus honorable que dans ses opinions modernes. L'autre (2) sous les glaces de son âge, a retrouvé toute la chaleur de la jeunesse pour plaider la cause des malheureux. Celui-ci (3) historien élégant et agréable poète, nous devient plus respectable et plus cher par le souvenir d'un père et d'un fils mutilés au service de la patrie. 7) Sicard. Celui-là (7) rendant l'ouïe aux sourds

Et la parole euen muets, nous rappelle
les merveilles de ce culte Evangélique
cuius / il s'est consacré.

N'est-il point parmi vous, M. M., des
témoins de vos anciens triomphes, qui
(8) Daguesseau) jussiez raconter au digne héritier (8)
du Chancelier Daguesseau comment le
nom de son aïeul fut applaudi dans
cette assemblée?

Je pense aux nourrissons favoris des
seul ~~Muses~~ sœurs, et j'aperçois ce
(9) Ducis) vénérable auteur d'Adipe (9) retiré
dans la solitude; Sophocle oublié à
Colonne la gloire qui l'appelle à Athènes.

Combien nous devons aimer les
autres fils de Melpomène qui nous
ont intéressé aux malheurs de nos
pères. Tous les cœurs Français ont
de nouveau tremblé au présentiment

(10) Le Goussier) de la mort de l'auteur de Henri IV. (10)

(11) Renouard. La muse tragique a rétabli l'honneur
(11)
de ces premiers chevaliers lachement
trahis par l'histoire.

De nos modernes Euripides descendants

aux successeurs d'Anacréon, je
 (12) Xauyeon m'arrêterai à cet homme aimable (12)
 qui semblable au vieillard de Thers,
 redit encore après quinze lustres, les
 chants amoureux qu'il eût fait entendre
 à quinze ans.

J'irai, M. M, chercher votre
 renommée jusques sur les mers orageuses
 que gardait autrefois le géant
 Adanator, et qui se sont appuyées
 (13) Parny aux noms charmans d'Eléonore (13)
 (14) St. Pierre. et de Virginie (14)

Hélas ! trop de tuteurs parmi vous
 ont été errans et voyageurs. La poésie
 n'a-t-elle pas chanté en vers
 (15) Eménard harmonieux (15) l'art de Nestor,
 cet art fatal qui transporte sur les
 bords étrangers ?

(16) Maury. L'éloquence Française (16) après
 avoir défendu l'Etat et l'autel, ne se
 retirera-t-elle pas comme à sa source
 dans la patrie de St. Ambroise et
 de Cicéron ?

Que ne puis-je placer tous les
membres de cette Académie, dont la
flatterie n'a point embelli les vaines
vanités, et qui ne font que l'encre obscure
quelques-uns les qualités estimables
des gens de lettres, et ont encore vu
que cette classe d'hommes se distingue
par des sentimens élevés, par des
vertus distinctes, par la haine
de l'oppression, le dévouement à
l'humanité et la fidélité au malheur.
C'est ainsi, Messieurs, que je ne puis
à considérer un sujet aussi vaste, et
formé, et que j'ai vu tout à
rendre les lettres, les sciences, et les
appliquant aux plus hauts objets de
la morale, de la philosophie et
de l'histoire. avec cette indépendance
d'esprit, et sans que je m'abandonne
de l'un à des ouvrages qui n'ont
impossible d'acquiescer aux vaines
les productions. Si je parlais de la
tragédie de Charles IX, pourrais-je
m'empêcher de venger la mémoire

Du Cardinal de Lorraine et de discuter
 cette étrange leçon donnée au Roi?
 Caius Gracchus, Henri huit, Ténéson,
 m'offrent sous plusieurs points, cette
 même altération de l'histoire, pour
 appuyer la même doctrine. Si je relis
 ses satires, j'y trouve immolés des
 hommes qui sont placés au premier
 rang dans cette assemblée. Toutefois
 ses satires écrites d'un style élégant
 pur et facile, rappellent agréablement
 l'école de Voltaire, et j'aurais davantage
 plus de plaisir à les louer que mon
 nom n'a pas échappé à la malice
 de l'auteur. Mais laissons des ouvrages
 qui donneraient lieu à des récriminations
 pénibles. Je ne troublerai point la
 mémoire d'un écrivain, votre Collègue
 et qui compte parmi vous des
 admirateurs et des amis. il devra à
 cette religion qui lui paraît si
 méprisable dans les écrits de ceux qui
 la défendent, la paix que je souhaite
 à sa tombe. Mais ici, M^{lle}, ne
 serai-je pas assez malheureux pour

trouver un écueil ? Car en portant
au corneil de M^r. Chenier, la tribu
de respect que tous les morts réclament,
je crains de rencontrer sous mes pas
des cendres bien autrement illustres. Si
des interprétations peu généreuses
voulussent me faire un crime de cette
émotion involontaire, je me réfugierai
auprès de ces autels expiatoires qu'un
puissant monarque élève aux mânes
des dynasties outragées.

Ah ! qu'il eût été plus heureux
pour M. Chenier de n'avoir point
participé à ces calamités publiques,
qui retombent enfin sur sa tête. il
eût vu comme moi ce que c'est que de
perdre dans les orages populaires un
frère tendrement aimé. On aurait
dit nos malheureux frères, si Dieu les
eût appelés le même jour à son
tribunal ? s'ils s'étaient rencontrés
au moment suprême, avant de
confondre leur sang; ils nous auraient
crié sans doute : cessez vos guerres
intestines, revenez à des sentiments

d'amour et de pain; la mort frappe
 également tous les peuples et nos ennemis
 dissidents nous coudent les joues et
 la vie. Tous avaient été pour moi
 fraternel.
 Si mes prédécesseurs pouvaient
 entendre ces paroles qui me consistent
 plus que de voir mourir, il devait sentir
 à l'honneur que je rends à son frère;
 car il était naturellement généreux.
 Ce fut cette même générosité de
 caractère qui s'entraîna avec des
 nouveautés bien séduisantes dans
 toutes les questions nous promettaient
 de nous rendre les vœux de l'Indien.
 Mais d'autres trompés dans ces
 espérances, les diables d'ailleurs, se
 tendent de dévotion. L'usage de la
 solitude du poste au milieu du monde
 des factions, comment aurais-je pu de
 mener à des ventemens affolés qui
 font le charme de la vie? chameaux
 s'il n'est au bout de cet homme de
 la grâce pour lequel il était né; et

neûs contemplant d'autres ruines que
celles de Sparte et d'Athènes ! Je
l'aurais peut-être rencontré dans la
belle patrie de sa mère, et nous nous
serions juré amitié sur les bords des
Pernope. — ou bien, puisqu'il devait
revenir aux champs paternels, que
ne me suivait-il dans les déserts où
je fus transporté par nos tempêtes ?
Le silence des forêts aurait calmé
cette âme troublée, et les cabanes du
sauvage l'eussent peut-être réconcilié
avec les palais des Rois. Vains
souhaits ! M. Chenier resta sur le
théâtre des ses agitations et de ses
douleurs ; atteint jeune encore, d'une
maladie mortelle, nous le vîmes
s'incliner vers la tombe, et nous
quitter pour toujours !... On ne me
pas raconté ses derniers moments.

Nous tous qui vécûmes dans les
troubles et les révolutions, nous
n'échapperons point aux regards de
l'histoire. Qui peut se flatter d'être
homme sans tache dans des temps

délire, où personne n'avait l'usage
entier de sa raison? Soyons donc pleins
d'indulgence les uns pour les autres,
excusons ce que nous ne pouvons pas
approuver. Telle est la faiblesse
humaine, que les talents, le génie, la
vertu même font quelquefois franchir
les bornes du devoir. M. Chenier
adorait la liberté. Pour en faire
un crime? Les chevaliers eux-mêmes,
s'ils sortaient de leurs tombeaux,
survivraient la lumière de notre siècle:
on verrait se former cette illustre
alliance entre l'honneur et la liberté:
comme sous le règne des Valois, les
villages gothiques couronnaient avec
une grâce infinie dans nos monuments
les ordres empruntés de la Grèce.

La liberté n'est-elle pas le plus
grand des biens et le premier besoin
de l'homme? Elle exalte le génie,
elle élève le cœur, elle est nécessaire
à l'ami des Muses, comme l'air qu'il
respire. Les arts peuvent jusqu'à un
certain point vivre dans la dépendance.

par ce qu'ils se servent d'une langue à
 part, qui n'est pas celle de la foule.
 Mais les Lettres qui parlent une langue
 universelle, languissent et meurent
 dans les fers. Comment tracerait-on
 des pages dignes de l'avenir, s'il faut
 s'interdire en écrivant, tout sentiment
 magnanime, toute pensée grande et
 forte? La liberté est si naturellement
 l'amie des sciences et des Lettres, qu'elle
 se réfugie auprès d'elles, lorsqu'elle
 est bannie du milieu des peuples. C'est
 vous, M. M., qu'elle charge d'écrire ses
 annales et de la venger de ses ennemis,
 de transmettre son nom et son culte à
 la postérité. Pour qu'on ne se trompe
 pas dans ma pensée, je déclare que
 je parle ici de la liberté qui naît
 de l'ordre et enfante les lois, et non
 pas de celle qui est fille de la licence
 et mère de l'esclavage. Le tort de
 l'autour de Charles IX ne fut donc
 pas d'avoir offert son encens à la
 première de ces divinités, mais d'avoir
 cru que les droits qu'elle donne son

incompatibles avec un gouvernement monarchique. un Français fut toujours libre aux pieds du trône : c'est dans ses opinions qu'il met ~~son~~ ^{cette} indépendance que d'autres peuples mettent dans leurs lois. Si l'écrivain, dont vous déplorez la perte, avait fait cette observation il n'aurait pas embrassé dans un même amour la liberté qui fonde et la liberté qui détruit.

ici, M. M., finit la tâche que les usages de l'Académie m'ont imposée. Près de terminer ce discours, je suis frappé d'une idée qui m'attriste. il m'y a pas long tems que M. Chenier prononçait sur nos ouvrages des arrêts qu'il se préparait à publier, et c'est moi qui juge aujourd'hui mon juge. Je le dis dans toute la sincérité de mon cœur. j'aimerais mieux encore être exposé aux satires et vivre en pain dans la solitude, que de vous faire remarquer par ma présence au milieu de vous, la rapide succession des hommes sur la terre, l'apparition de cette mort qui renverse

mes projets et nos espérances, qui nous
emplit tout à coup, et livre toute
à nos hommes entièrement
opposés à nos sentiments et à nos
principes. Cette bêtise est une espèce
de champ de bataille, où les talens
viennent tout à tout se briser et se
mouvoir. Que de génies devenus fous
à ce point ! Cornille, Racine,
Boileau, Buffon, du Bouffay, Goussier,
Tendron, Voltaire, Montesquieu,
Cui ne serait effrayé, Mall, en
prenant qu'il ne former un tableau
dans la chaîne de cette illustre lignée.
Il est du poids de ce monde immense,
ne pouvant me faire reconnaître par
mes talens pour fiction législative, je
taillerais du moins de pouvoir me
descendant par mes sentiments. Quand
mon tour sera venu de ces ~~autres~~
ma place à l'écriture qui doit parler
au monde, il pourra traiter
soigneusement mes ouvrages, mais il
seu fera de dire que j'aimais avec
transport ma patrie, que j'aimais
deux mille autres plutôt que de
couter une seule larme à mon pays,

Que j'aurais fait, sans balancer, le
sacrifice de mes jours à ces nobles
sentimens qui seuls donnent du prix
à la vie, et de la dignité à la mort.

Mais quel tems ai-je choisi, Mith,
pour vous parler de deuil et de
funérailles ? Ne sommes nous pas
environnés de fêtes ? je méditais, il y
a quelques jours, sur la ruine des
Empires détruits, et je vois s'élever
un nouvel Empire. je quitte à peine
les tombeaux où dorment les nations
ensevelies, et je vois un berceau
chargé des destinées de l'avenir. De
toutes parts retentissent les acclamations
du soldat, César monte au Capitole,
les historiens racontent des merveilles,
les monumens élevés, les cités embellies,
les frontières de la patrie baignées
par ces mers lointaines qui portaient
les Scipions.

Tandis que le triomphateur s'avance
entouré de ses légions, que feront les
tranquilles ~~notre~~ enfans des muses ?
ils marcheront à la suite du char, pour
joindre l'olivier de la paix aux palmes

De la victoire; pour présenter au
vainqueur la troupe sacrée des supplicans,
pour mêler aux vœux des guerriers les
touchantes images qui faisaient pleurer
Paul-Émile sur les malheurs de Persée.

Et vous, fille des Césars, sortez
de vos palais avec votre jeune fils
dans vos bras, venez ajouter la grace
à la grandeur, venez attendrir la
victoire et tempérer l'éclat des armes
par la douce Majesté d'une Reine et
d'une Mère.

NOTES

. **Cote du document : A.D. 31 1 J 1251.**

. **Marie Joseph de Chenier** né à Constantinople en 1764, mort à Paris en 1811. Mêlé de bonne heure à la politique, il fut membre de la Convention puis du Conseil des Cinq-Cents, enfin du Tribunat. Il a écrit des discours en vers, en particulier "l'Epître sur la calomnie" dans laquelle il se défend, à juste titre, d'avoir trahi son frère. On le connaît surtout comme poète tragique. Signalons parmi ses tragédies : "Charles IX" qui, joué quelques mois après la prise de la Bastille, souleva un grand enthousiasme ; "Henri VIII" (1791) ; "Fénelon" (1793) et surtout "Tibère". On a encore de lui un "Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789" (publié en 1816). Cet ouvrage est un témoignage curieux des partis-pris des "classiques" contre les jeunes écrivains et l'école de Chateaubriand. On lui doit les paroles du "Chant du départ".

. **Milton** publia le "Paradis perdu" en 1667.

. **Duclos** (Charles Pinot) écrivain français né à Dinan en 1704, mort à Paris vers 1772. Secrétaire perpétuel de l'Académie française en 1755.

. **Catherine-Stanislas Jean, marquis de Boufflers** poète et écrivain né à Nancy en 1738, mort à Paris en 1815. Auteur de nombreux vers parus dans l'Almanach des Muses ainsi que de nombreux contes, discours, éloges qui lui valurent d'être élu à l'Académie française. Après avoir émigré en 1792, il rentra en France en 1800 et se retira dans ses terres.

. **Jacques Delille** poète né à Aigueperse en 1738, mort à Paris en 1813, traducteur du "Paradis perdu" de Milton. Inquiété pendant la Révolution, le Consulat lui rendit sa chaire de poésie au Collège de France.

. **Louis de Fontanès** littérateur et homme d'état né à Niort en 1757, mort à Paris en 1821. Il aida au succès du "Génie du christianisme" et fut le premier grand maître de l'Université de France.

. **Jean Baptiste Antoine Suard** littérateur français né à Besançon en 1733, mort à Paris en 1817. Secrétaire perpétuel de l'Académie française en 1803.

. **André Morellet** philosophe et littérateur français né à Lyon en 1727, mort à Paris en 1819, membre de l'Académie française à partir de 1785.

. **Louis Philippe Comte de Ségur** né et mort à Paris (1753-1830), écrivit de nombreux vaudevilles. Il est surtout connu comme historien.

. **L'abbé Roch Ambroise Cucuron dit Sicard** né au Fousseret en 1742, mort à Paris en 1822, auteur de nombreux ouvrages destinés à l'éducation des sourds-muets.

. **Henri Cardin Jean Baptiste, marquis d'Aguesseau** né en 1746 mort en 1826, conseiller d'état, président du tribunal d'appel de Paris sous le Consulat, petit fils d'Henri François d'Aguesseau, chancelier de France de 1717 à 1750.

. **Jean François Ducis**, poète tragique né et mort à Versailles (1733-1816). Auteur de nombreuses tragédies parmi lesquelles "Oedipe chez Admète" (1778) qui lui ouvrit les portes de l'Académie française. Il refusa les faveurs de Napoléon 1er, déclarant qu'"il vaut mieux porter des haillons que des chaînes".

. **Gabriel-Marie Jean-Baptiste Legouvé** né à Paris en 1764, mort à Montmartre en 1812, jurisconsulte et poète, auteur de nombreuses pièces de théâtre parmi lesquelles "La Mort d'Henri IV". Membre de l'Académie française depuis 1798.

. **Antoine Augustin Renouard**, éditeur et bibliographe, né à Paris en 1765 mort en 1853. A partir de 1799, il publia un grand nombre de classiques français. Mêlé à "l'affaire du manuscrit de Daphnis et Chloé", Paul-Louis Courier lui adressa, en 1810, sa fameuse lettre où il lui rappelait toutes les circonstances de la querelle au sujet de la fameuse tache d'encre faite sur le manuscrit.

. **Pierre Laujon**, auteur dramatique et chansonnier né et mort à Paris (1727-1811). Elu à l'Académie française en 1807.

. **Evariste-Désiré de Forges, vicomte de Parry**, poète né à l'île de Bourbon en 1753, mort à Paris en 1814. Il fit plusieurs voyages dans son pays natal où il s'était épris d'une jeune créole qu'il a chantée sous le nom d'Eléonore. Il fut admis à l'Académie française en 1803.

. **Jacques Henri Bernardin de Saint-Pierre**, écrivain et naturaliste (1737-1814), célèbre auteur de "Paul et Virginie" (1787).

. **Joseph-Etienne Esménard**, publiciste et poète français né à Pélissanne près de Marseille en 1769, mort à Naples en 1811. Entré à l'Institut en 1810, il fut exilé en Italie en 1811, à la suite de la publication d'une satire contre la Russie.

. **Jean Siffrein Maury**, cardinal-écrivain et orateur célèbre, né à Valréas en 1746, mort en Italie en 1817. Entré à l'Académie française en 1785.

